

QUI

SOMMES-NOUS ?

Pierre Sarazin a inspiré le développement en France des cultures de maïs en tant que directeur fondateur du Groupe France Maïs devenu par la suite Pioneer-France Maïs.

Profondément humain et passionné par le monde agricole, Pierre Sarazin a été un visionnaire à l'écoute des autres. Au-delà de ses fonctions, sa personnalité hors du commun a inspiré de nombreux acteurs de l'agriculture.

Depuis plus de 20 ans, la Fondation qui porte son nom s'attache, sous l'égide de la Fondation de France, à encourager l'innovation sous toutes ses formes dans tous les secteurs de l'agriculture. Détecter ces « petites lumières dans le ciel » (selon l'expression de Jean-Pierre Monod, ancien président du GNIS et de France Maïs), ces idées portées par des hommes et des femmes passionnés, qui feront l'agriculture de demain. La Fondation s'attache à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, ancrée sur les plans technique et économique, et dont les innovations peuvent être reproductibles.



FONDATION PIERRE SARAZIN
c/o École d'ingénieurs de Purpan
75 voie du TOEC BP 57611
31076 TOULOUSE Cedex 3

LE JURY

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il rassemble les fondateurs, les partenaires et des personnes qualifiées.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il est formé d'experts qui participent au jury de sélection des lauréats.

LE CHOIX DES LAURÉATS

Présélection, audit de chaque présélectionnés par un ou plusieurs experts.

FONDATION PIERRE SARAZIN

Sous l'égide de la Fondation de France



PARTICIPEZ AU PRIX 2017 POUR L'INNOVATION EN AGRICULTURE ET CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET INNOVANT

Vous êtes agriculteur, vous avez conduit seul ou en groupe un projet innovant qui conjugue rentabilité, préservation de l'environnement et insertion dans les territoires.



35 000 € DE DOTATIONS

sous forme de chèque, de bourses, voyages d'études

Date limite de dépôt des candidatures :
30/04/2017

AVEC LE SOUTIEN DE :



1 Qui peut participer ?

Tous les agriculteurs de France et de Belgique, indépendants ou faisant partie d'une collectivité (Cuma, Gaec, coopératives...). Le prix est ouvert à toutes les filières : grandes cultures, élevages, arboriculture, cultures légumières, vigne et vin, organismes techniques...

2 Conditions pour être candidat :

Pour satisfaire les critères de la Fondation, votre projet doit être un projet novateur et reproductible.

3 Comment poser votre candidature ?

Rendez-vous exclusivement sur le site de la Fondation www.fondationpierresarazin.fr pour télécharger votre dossier de candidature. Remplissez le dossier et déposez-le par voie électronique depuis notre site ou par voie postale à l'adresse :



FONDATION PIERRE SARAZIN

c/o École d'ingénieurs de Purpan
75 voie du TOEC BP 57611
31076 TOULOUSE Cedex 3

VOTRE CANDIDATURE EN 3 TEMPS

→ Avant le 30 avril 2017

Déposez votre dossier de candidature sur le site www.fondationpierresarazin.fr

→ Jusqu'au 31 mai 2017

Examen des dossiers par le jury d'experts.

→ Le 30 juin 2017

Remise des prix à Paris (lieu à définir) dans le cadre d'un événement médiatique national.

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

Belchim

De par son partenariat avec le groupe japonais ISK Belchim, la société belge fait preuve d'innovation et est très présente en dehors de ses produits classiques, dans des solutions biologiques par sa filiale BIPA.

Pioneer Semences

Pioneer Semences, filiale du groupe Dupont (USA) est un des fondateurs de la Fondation Pierre Sarazin. La société est significativement présente sur les espèces maïs, colza, tournesol et soja.

Groupe ATC

Le Groupe ATC, leader de la presse agricole, est depuis cette année partenaire de la Fondation Pierre Sarazin.

Cérealiers de France

Membre fondateur.

35 000 € DE DOTATIONS !

Le finaliste repartira avec une dotation de **25 000 €** de prix, les deux projets arrivés seconds bénéficieront chacun de **5 000 €**.



Stagiaire de la Fondation de France

www.fondationpierresarazin.fr

